

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01050
Numéro SIREN : 480 772 326
Nom ou dénomination : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2023 sous le numéro de dépôt 18828

REALITES MAITRISE D'OUVRAGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 14.439.500 euros
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro – CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex
480 772 326 RCS NANTES
(ci-après « la Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2023**

Saint-Herblain
Le treize octobre deux mille vingt-trois

La société **REALITES**, Société Anonyme au capital de 31 278 654,29 euros, dont le siège social est sis 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 451 251 623, Représentée par son Directeur Générale Délégué, Monsieur Thomas LIERMAN

En notre qualité d'Associé Unique de la société REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, propriétaire de 144 395 actions d'une valeur nominale de cent (100) euros chacune représentant 100% du capital social et des droits de vote de la Société REALITES MAITRISE D'OUVRAGE,

Ce jour en application des statuts de la Société,

I - A pris les décisions suivantes :

- Révocation de Monsieur François RENARD de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société ;
- (...)
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

décide de révoquer, **à compter du 31 octobre 2023 à 23h59**, Monsieur François RENARD de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société.

(...)

DEUXIEME DECISION

(...)

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné dans le registre de ses décisions.

DocuSigned by:

93D802B8F34F47D...

Pour REALITES, Associé unique
Monsieur Thomas LIERMAN, Directeur Général Délégué